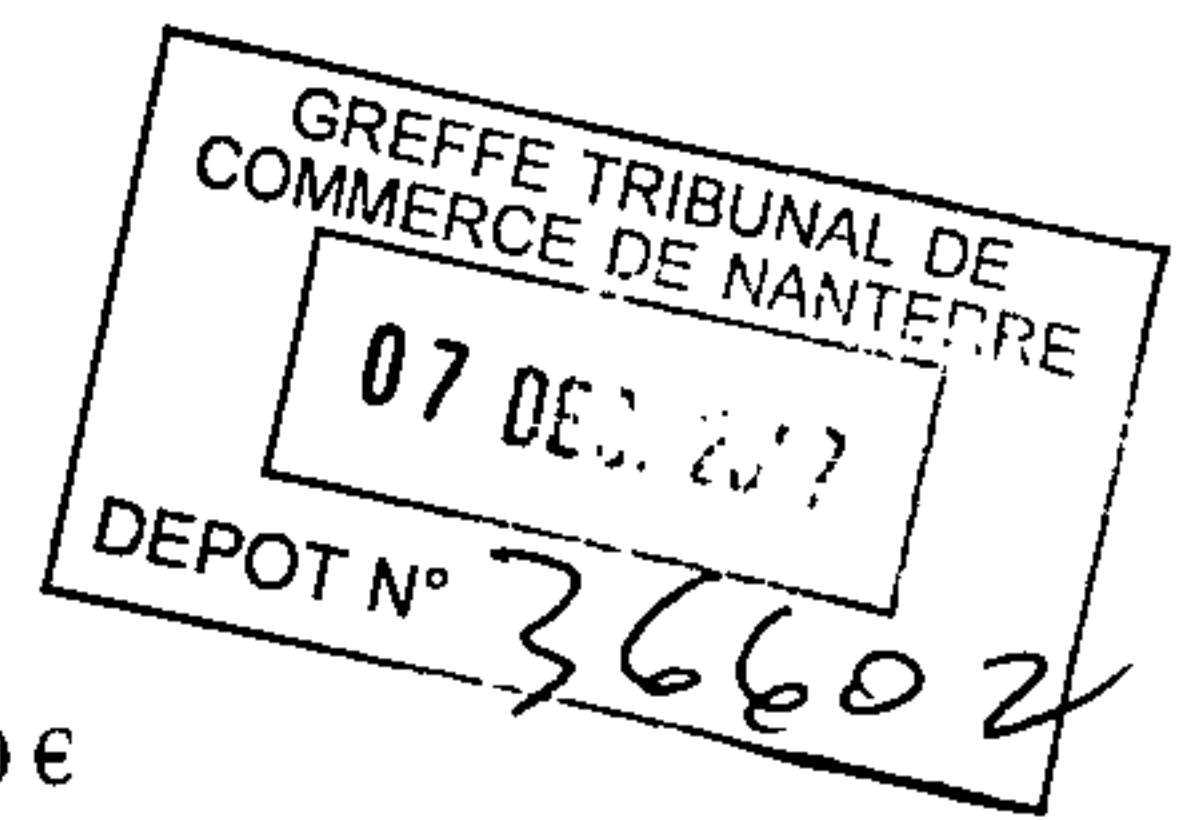




## **CARGLASS S.A.S.**

Société par actions simplifiée au capital de 29.080.300 €

Siège social : 107, boulevard de la Mission Marchand, 92411 Courbevoie cedex  
425 050 556 - RCS Nanterre

### **DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 29 OCTOBRE 2007**

#### Procès-verbal

L'AN DEUX MIL SEPT, et le vingt-neuf octobre, la société CARGLASS PARTICIPATIONS BV, agissant en sa qualité d'associée unique de CARGLASS SAS et représentée par son représentant légal, Monsieur David Meller,

après avoir pris connaissance des documents ci-après,

- lettres de démission des commissaires aux comptes,
- rapport du Président,
- texte des résolutions proposées,

et après avoir constaté que la délibération portait sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des commissaires aux comptes ;
- Nomination de nouveaux commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

A adopté les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'associé unique prend acte, en date du 29 octobre 2007, de la démission des commissaires aux comptes de la société, savoir la société Ernst & Young Audit de ses fonctions de titulaire, et en date du 29 octobre 2007 de Madame Béatrice Delaunay de ses fonctions de suppléant.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Sur proposition de son Président, l'associé unique décide de nommer comme nouveaux commissaires aux comptes :

1°) comme commissaire aux comptes titulaire,  
La société KPMG Audit,  
Ayant son siège social : 1, cours Valmy, 92923 Paris La Défense Cedex  
(RCS Nanterre 775 72 64 17)

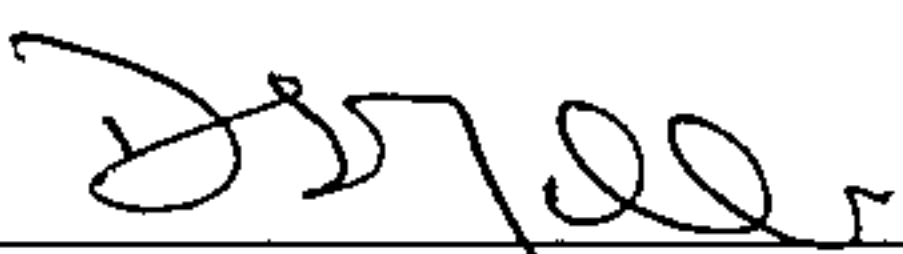
2°) comme commissaire aux comptes suppléant,  
Monsieur Jean-Paul Vellutini,  
1, cours Valmy, 92923 Paris La Défense Cedex

étant précisé que les nouveaux commissaires aux comptes sont nommés, avec effet immédiat, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'approbation par l'associé unique des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

  
**CARGLASS PARTICIPATIONS BV**  
David Meller